



S.I.R.D.

135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26

fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **09-08**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 13 février 2008**

Le treize février deux mille huit, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Marcel REPELLIN, Maire de Seyssinet-Pariset

Date de convocation : 4 février 2007

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 12

Présents : Michel BAFFERT, Yannick BOULARD, Martine BROUZET, René CARREL, Jacqueline CHAPUIS, Guy EYBERT-GUILLON, Marie-Christine GUGLIELMI, Guy JULLIEN, Amédée MATRAIRE, Patrick MOLINARO, Monique RAMUS, Marcel REPELLIN

Absents excusés : Mmes CARRIER, SUCHEL, MM COIGNÉ, MERLE, ROUX

Président de séance : Marcel REPELLIN

Secrétaire de Séance : Martine BROUZET

Rappel du quorum : 10

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE -

Demande de subvention : Lycée Aristide Bergès-Concours parlement européen des jeunes

Rapporteur : Marcel REPELLIN

Le Président expose :

Les 28,29 et 30 mars prochain, le lycée Aristide Bergès accueillera le concours Parlement Jeunes Européens.

Il a pour principal objectif de promouvoir la dimension européenne au sein de l'éducation en donnant aux jeunes une expérience d'apprentissage pratique et positive.

Les jeunes sont répartis en commission et présentent leurs contributions en assemblée plénière.

Le PEJ organise chaque année, dans différentes villes d'Europe, 2 à 3 sessions internationales regroupant près de 300 lycéens de toute l'Europe.

Dix élèves du lycée A.Bergès ayant été lauréats l'année précédente, le lycée accueillera la session de mars 2008.

Le budget présenté s'élève à 31 090 €, la participation demandée au SIRD est de 3000 € servant à la couverture des frais d'organisation (photocopies, imprimerie...)

Les autres financeurs ont confirmé leur engagement

Le Comité syndical, après délibération

☞ DECIDE d'attribuer une subvention de 3000 € au lycée Aristide Bergès pour l'organisation du PEJ

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 14 février 2008

Le Président,

Marcel REPELLIN